



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Haute-Vienne

Commune : Limoges

Autres communes :

## R500

Appellation : Maison du peuple

## Monument(s)

Appellation : Maison du peuple

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 25/09/2014

Étendue de la protection : le bâtiment situé n° 24 rue Charles-Michels sur la parcelle n° 255 d'une contenance de 780 ca - le bâtiment côté cour en alignement du bâtiment principal sur sa façade arrière, situé sur la parcelle n° 255 d'une contenance de 780 ca - le bâtiment annexe en retour d'équerre du bâtiment côté cour

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.